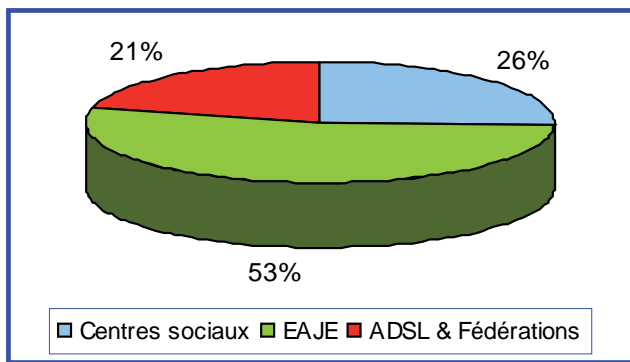


Les associations de la région

La composition

A la fin de l'année 2009, on estimait à **692 les associations de la branche dans la région** : 178 centres sociaux, 366 établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE), 137 autres associations de développement local (ADSL), et 11 fédérations (ACEPP ou FCSF¹).



Note : EAJE = Etablissements d'accueil de jeunes enfants
ADSL = Associations de développement social local

Le champ de notre étude est limité aux associations qui sont adhérentes à l'OPCA de la branche et/ou au syndicat employeur. En effet, le manque de connaissance que nous avons des autres associations ne nous permet pas d'établir une observation ou même de redresser notre échantillon. En ce qui concerne la région Île-de-France, les résultats suivants concernent donc **358 associations** pour lesquelles nous disposons d'informations sur l'emploi et la formation fournies par l'OPCA. Elles se distribuent de la façon suivante : 104 centres sociaux, 168 associations d'accueil de jeunes enfants, et 86 autres associations de développement social local et fédérations. L'échantillon des 51 associations ayant répondu au questionnaire de l'Observatoire concernant l'emploi se compose de 18 centres sociaux, 24 établissements d'accueil de jeunes enfants, et 9 associations de développement local ou fédérations.

¹ ACEPP = Association des collectifs enfants parents professionnels

FCSF = Fédération des centres sociaux de France

Les effectifs trop faibles de centres sociaux et particulièrement **d'associations de développement social local** répondants ne permettent pas de fiabiliser les résultats : **ils sont donc présentés à titre indicatif.**

La taille des associations

Les associations de la région emploient en moyenne 7 ETP (sensiblement inférieur à la moyenne nationale de 9 ETP) : 9 ETP moyens dans les centres sociaux de la région, 6 ETP moyens dans les EAJE et dans les associations de développement local. Les ETP moyens atteignent au niveau national 12 ETP dans les centres sociaux, 7 dans les EAJE et 5 dans les autres associations.

Les centres sociaux et les associations de développement social local de la région ayant retourné le bordereau sont de taille moyenne par rapport à la moyenne nationale : 95% des centres sociaux et 46% des ADSL emploient entre 5 et 20 ETP contre respectivement 73% et 31% en moyenne nationale.

Quant aux EAJE de la région, ils sont de taille inférieure puisque 9% d'entre eux emploient plus de 20 ETP contre 19% en moyenne nationale.

Tableau 1: Taille des associations en ETP («hors occasionnels»)

Effectifs ETP	Île-de-France			National		
	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations	Centres sociaux	EAJE	ADSL & Fédérations
Moins de 5	5%	33%	54%	14%	22%	68%
5 à 9	61%	58%	26%	36%	59%	19%
10 à 19	34%	9%	20%	37%	18%	12%
20 à 49	-	-	-	13%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Les salariés de la région

Les effectifs

Les salariés ayant travaillé pour une association de la branche² en 2009 sont estimés à 4 700 en Île-de-France. Les effectifs ETP sont quant à eux estimés à 2200.

La masse salariale globale de ces 358 associations

² Champ de l'étude

est estimée à 52 millions d'euros, soit une moyenne de 154 000 euros par associations (la moyenne nationale est de 205 000€ par association) : elle atteint en moyenne 167 000 dans les centres sociaux, et 137 000 dans les EAJE.

L'étude suivante ne prend pas en compte les 50 salariés « occasionnels » (CEE/ Annexe 4 ou en contrat à durée déterminée des ALSH ayant travaillé moins de 560 heures dans l'année).

Les effectifs moyens des centres sociaux de la régions sont très inférieures à la moyenne nationale (21 salariés contre 31).

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et les associations de développement social local, les effectifs moyens sont également sensiblement inférieurs aux moyennes nationales.

Tableau 2 : Effectifs moyens selon les types d'associations (hors « occasionnels »)

Effectifs moyens (hors ALSH / Annexe 4)		
	Île-de-France	Moyenne nationale
Centres sociaux	21	31
EAJE	10	13
ADSL	9	11

Les emplois repères

Dans les centres sociaux et dans les associations de développement social local d'Île-de-France, les proportions de salariés positionnés sur les emplois repères de « direction / encadrement » et « personnels administratifs » sont plus élevées que dans la moyenne nationale.

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, la répartition selon les emplois repères est très proche de la moyenne nationale : en Île-de-France, la proportion d'emplois repères.

Tableau 3 : Répartition des salariés selon l'emploi repère et le type de structures

Emplois repères regroupés	Centres sociaux		EAJE		Autres associations	
	Île-de-France	National	Île-de-France	National	Île-de-France	National
Direction / Encadrement	14%	7%	6%	7%	36%	21%
Animation	66%	69%	29%	30%	29%	46%
Personnel administratif	14%	9%	3%	3%	21%	18%
Petite enfance	2%	6%	50%	48%	2%	2%
Service / maintenance	4%	9%	12%	12%	12%	13%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Note :

Les Emplois repères de la CCN des acteurs du lien social et familial ont été regroupés de la façon suivante :

Direction / encadrement = Directeur – Cadre fédéral – Coordinateur

Animation = Animateur – Animateur d'activité – Intervenant technique

Personnel administratif = Assistante de direction – Chargé d'accueil – Comptable – Personnel administratif – Secrétaire

Petite enfance = Auxiliaire petite enfance – EJE

Personnel de service = Personnel de service – Agent de maintenance

En Île-de-France, la branche compte 10% de cadres (supérieur à la moyenne nationale qui atteint 6%) : 17% chez les hommes et 8% chez les femmes.

La proportion de cadres dans la région atteint 7% dans les centres sociaux, 6% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants et 35% dans les ADSL de la région ayant répondu au questionnaire.

Les femmes représentent 82% des salariés des associations de la région (identique à la moyenne nationale) : 74% dans les centres sociaux, 94% dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, et 71% dans les associations de développement local.

Parmi les régions étudiées, c'est, après les Pays de la Loire, en Île-de-France que la proportion d'hommes dans les EAJE est la plus élevée (6%).

Tableaux 4 et 5 : Répartition des salariés selon le sexe et les emplois repères regroupés

Pourcentage en ligne

	Hommes	Femmes	Total
Direction / Encadrement	28%	72%	100%
Animation	23%	77%	100%
Personnel administratif	13%	87%	100%
Petite enfance	4%	96%	100%
Service / maintenance	15%	85%	100%
Total	18%	82%	100%

Pourcentage en colonne

Emplois repères	Hommes	Femmes
Direction / Encadrement	21%	12%
Animation	61%	44%
Personnel administratif	7%	10%
Petite enfance	4%	25%
Service / maintenance	7%	9%
Total	100%	100%

Les femmes occupent proportionnellement davantage de postes positionnés sur les emplois

repères liés à l'administration et à la petite enfance. Et les hommes sur les postes de direction/encadrement et d'animation.

Dans la plupart des régions, les hommes sont également plus présents sur les postes de « services / maintenance », ce qui n'est pas le cas en Île-de-France.

L'âge et l'ancienneté

Les salariés de la région sont âgés en moyenne de 37 ans (36 ans en moyenne nationale), et leur ancienneté dans l'association s'élève en moyenne à 4 ans.

Tableau 6 : Répartition par âge des salariés

	Moins de 50 ans	Entre 50 et 54 ans	55 ans et plus
Bretagne	82%	10%	8%
Moyenne nationale	84%	9%	7%

Contrairement à la plupart des régions ce ne sont pas les postes de directions ou les personnels administratifs qui sont en moyenne les plus âgés, mais, en Île-de-France, les personnels de service et de maintenance (46 ans en moyenne).

Par ailleurs, même si l'ancienneté moyenne est identique à l'ensemble des régions (4 ans), on constate en Île-de-France, des anciennetés moyennes toutes très proches des quatre années. Ailleurs, au moins les postes de direction révèlent des anciennetés dans l'association plutôt proches des 10 ans.

Enfin en Île-de-France, l'ancienneté des animateurs est équivalente à celle des animateurs d'activité (qui est ailleurs bien plus élevée).

Tableau 7 : Age moyen et ancienneté moyenne des salariés selon les emplois repères (en année)

	Age	Ancienneté
Directeur / cadre fédéral / coordinateur	41	5
Animateur	34	2
Animateur d'activités	29	2
Intervenant technique	41	4
Personnel administratif	42	5
Petite enfance	35	4
Service / maintenance	46	5
Total	37	4

Les types de contrat

60% des salariés des centres sociaux et associations de développement social local et 73% des EAJE de la région sont en CDI. Ces proportions sont bien supérieures aux moyennes nationales qui n'atteignent respectivement que 53% et 65%.

En Île-de-France, 54% des salariés des centres sociaux et ADSL, et 58% des salariés des EAJE travaillent à temps plein. Ces proportions sont de nouveau très au-dessus de la moyenne nationale.

Au final, dans la région, 38% des salariés des

centres sociaux et ADSL et 45% des salariés des EAJE sont employés en CDI temps complet.

Contrairement à ce qu'aurait pu laisser penser les anciennetés peu élevées des salariés dans les associations, ce sont, parmi les 10 régions étudiées en détail, les taux de CDI temps plein les plus hauts observés.

Enfin Île-de-France, 19% des salariés des centres sociaux et ADSL et 21% de ceux des établissements d'accueil de jeunes enfants bénéficient de contrats aidés. Ces proportions sont également très au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 8 : Récapitulatif des contrats

Types de contrat	Centres sociaux et ADSL		EAJE	
	Île-de-France	National	Île-de-France	National
% de CDI	60%	53%	73%	65%
% Temps complet	54%	27%	58%	36%
% CDI temps complet	38%	21%	45%	28%
% de contrats aidés	19%	13%	21%	16%

La formation continue

En 2009, 165 associations de la région ont fait usage du plan de formation ou des fonds de la professionnalisation (soit 49% des associations de la région cotisants à Habitat Formation) : 78 établissements d'accueil de jeunes enfants, 60 centres sociaux, et 27 autres associations.

Ce sont 1004 salariés qui ont participé à 1499 actions de formation : 563 participants issus des centres sociaux, 687 participants issus des EAJE et 249 participants issus d'autres associations.

22% des salariés de la branche (hors «occasionnels») ont ainsi bénéficié d'au moins une formation continue.

1396 formations ont été financées au titre du plan, 45 financées au titre de la professionnalisation et 58 sont des congés individuels de formation.

Le plan de formation

En Île-de-France, parmi les 1396 formations financées sur le plan en 2009 : 504 participants étaient issus d'un centre social, 625 d'un établissement d'accueil de jeunes enfants et 240 d'une association de développement social local.

Dans les centres sociaux et associations de développement social local, un tiers des formations

concernent «l'animation et le travail social». Viennent ensuite les formations «management et conduite de projet», «secrétariat bureautique» et «organisation personnelle et communication».

Dans les établissements d'accueil de jeunes enfants, ce sont 60% des actions de formation à être classées dans le thème « l'animation globale et le travail social ». Le thème «entretien et sécurité» (18% des actions) se place en deuxième position.

Tableau 9 : Principaux thèmes de formations selon le type d'associations

Thèmes des actions de formation	CS & ADSL		EAJE	
	Actions	%	Actions	%
Animation globale / travail social / techniques d'animation	242	33%	393	60%
Management et conduite de projet	74	10%	1	0%
Organis. personnelle et com°	73	10%	12	2%
Secrétariat bureautique	73	10%	5	1%
Informatique	52	7%	18	3%
Entretien et sécurité	51	7%	118	18%
Autres	40	5%	16	2%
Comptabilité gestion	36	5%	12	2%
Ressources humaines et formation	23	3%	7	1%
Autres formations sociales	19	3%	22	3%
Sciences humaines	17	2%	16	2%
Langues	17	2%	4	1%
Droit	15	2%	0	0%
Techniques d'informat° et de com°	12	2%	0	0%
Aménagement urbanisme	0	0%	28	4%
Total	744	100%	652	100%

93% des formations sont dites « d'adaptation ou d'entretien », et 7% sont certifiantes (5% inscrites au RNCP³ et 2% non homologuées).

Tableau 10 : Principales certifications

Principales Certifications			
inscrites au RNCP		non inscrites au RNCP	
CAP PE	20	BAFA	19
DE AP	16	BAFD	6
BP JEPS	8	DEFA	5
DE EJE	7		
DE JEPS	5		
CAFERUIS	5		
CAFDES	4		

Note : CAP PE = CAP petite enfance ; DEAP = Diplôme d'état d'auxiliaires de puériculture ; BPJEPS = Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport ; DEJEPS=Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport;

Les formations certifiantes reconnues inscrites le plus fréquemment au plan de formation de la branche dans la région sont le Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture et le CAP petite enfance.

3 RNCP : répertoire national des certifications professionnelles

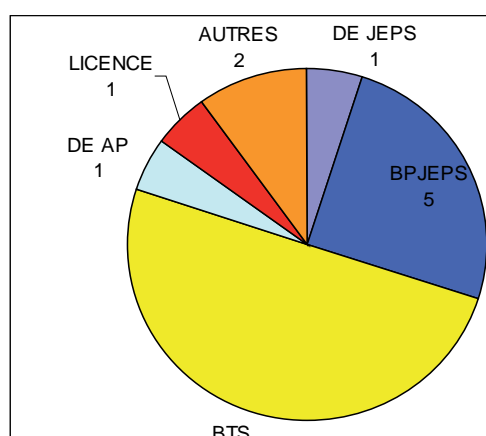
Dans la région, le coût des formations financées sur le plan s'élève en moyenne à 919 € (mais la moitié ont coûté moins de 335 €). Les formations ont duré en moyenne 48h (mais la moitié des formations ont duré moins de 14h).

Le coût total horaire des formations est de 31€ (avec une médiane à 22€ de l'heure).

La professionnalisation

En 2009, 45 formations en Île-de-France ont été financées sur les fonds de la professionnalisation : 20 contrats de professionnalisation, 16 périodes de professionnalisation et 9 DIF prioritaires.

Distribution des contrats de professionnalisation de la région



La moitié des contrats de professionnalisation ont duré 358 h et le coût horaire médian s'élève à 9€15.

Parmi les 16 **périodes de professionnalisation**, apparaissent entre autres : 6 BPJEPS, 3 DEJEPS, 3 DE EJE et 2 CAFDES.

La durée médiane des périodes s'élève à 298h, pour un coût total médian de 3900€, soit un coût total horaire médian de 12€.

La moitié des 11 DIF a duré moins de 28h, et le coût horaire médian s'élève à 42€.

Observatoire Emploi Formation
Contact: Béatrice PARDINI THIPHAINÉ
beatrice.thiphaine@snaecso.com